

Article original

Origines de la crise politique et conflits armés au Tchad : 1960-1990

Djimtola Ngaossedane¹, Meusngar Gédéon²

1.Université de Sarh/Tchad, Département d'Histoire

djimtolangossedane@gmail.com

Tel : (+235) 66 78 99 15/ 90 77 45 68

2.Université de Doba/Tchad, Département d'Histoire

meusngar@gmail.com

Tel : (+235)66364519/91077395

Auteur correspondant : E-mail : djimtolangossedane@gmail.com

Article soumis le 29/04/2026 et accepté le 11/05/2026

Réf : AUM13-0247

Résumé

Le Tchad comme tout autre Etat africain, est une fabrication coloniale. Avec l'occasion de la Conférence de Brazzaville de 1944, des partis politiques ont été créés. Il s'agit du Parti Progressiste Tchadien et de l'Union Démocratique Tchadienne. D'autres partis politiques suivront ouvrant ainsi la voie au multipartisme dans le pays. Mais à partir de 1962, l'on assiste à une suppression de tous les partis politiques au profit de PPT/RDA (Parti Progressiste Tchadien, section de Rassemblement Démocratique Africain), parti au pouvoir. A partir de la documentation écrite et les données orales, ce travail analyse les causes de la crise politique tchadienne et les conséquences qui en découlent. Le traitement qualitatif des données et l'analyse diachronique montrent que l'implantation de l'école française au sud du Tchad et surtout la suppression des partis politiques sont à l'origine des mécontentements populaires qui conduisent aux rébellions et aux conflits armés.

Mots clés : Origines, crise politique, rébellions, conflits armés, Tchad.

Origins of the political crisis and armed conflicts in Chad: 1960-1990

Abstract :

Chad, like any other African state, is a colonial construct. The Brazzaville Conference of 1944 led to the creation of political parties, including the Chadian

Progressive Party and the Chadian Democratic Union. Other political parties followed, paving the way for multiparty democracy in the country. However, from 1962 onward, all political parties were suppressed in favor of the ruling PPT/RDA (Chadian Progressive Party, a section of the African Democratic Rally). Using written documentation and oral accounts, this work analyzes the causes of the Chadian political crisis and its consequences. The qualitative analysis of the data and the diachronic approach demonstrate that the establishment of French schools in southern Chad, and especially the suppression of political parties, were at the root of the popular discontent that led to rebellions and armed conflicts.

Keywords: *Origins, political crisis, rebellions, armed conflicts, Chad.*

Introduction

Situé au cœur du continent africain, le Tchad est un Etat forgé par les puissances colonisatrices en particulier la France. Il couvre une superficie de 1284000 Km² et partage des frontières communes avec six pays limitrophes qui sont : la Libye au nord, la République Centrafricaine au sud, le Soudan à l'est et à l'ouest, le Niger, le Nigéria et le Cameroun. Il a accédé à la souveraineté internationale le 11 août 1960 (chappelle, 1980, p 245).

L'histoire politique du Tchad est émaillée de crises politiques et de conflits armés à l'instar de la quasi-totalité des Etats africains au lendemain des indépendances. En fait, peu de temps après l'indépendance, François Tombalbye, alors premier président du Tchad, a pris la décision de dissoudre les autres partis politiques à l'exception du sien. Cet acte a créé des mécontentements et des frustrations au sein de la classe politique tchadienne. Dès lors, l'on assiste à une instabilité politique qui nuit à la construction nationale avec le repli identitaire et surtout le communautarisme qui ne cesse de s'accroître de jour en jour. Des soulèvements, des révoltes et des rébellions éclatent dans le pays. Des conférences et des fora de réconciliation sollicités par les leaders politiques et les pays limitrophes et amis ont souvent échoué et l'instabilité reprend de plus belle. C'est dans ce contexte d'instabilité permanente que ce travail se donne comme objectif d'analyser les causes de la crise politique tchadienne et d'en tirer les conséquences. Ainsi, l'analyse de ce travail sera axée autour des aspects tels que les origines de

la crise politique tchadienne, les mécontentements, la guerre civile et les conflits armés.

1. Matériels et méthode

La démarche méthodologique de ce travail repose essentiellement sur les documents écrits et les enquêtes de terrain. Des travaux de terrain ont été réalisés entre 2024 et 2026. Des grandes villes du pays comme N'Djamena la capitale et quelques villes secondaires à savoir Sarh, Moundou et Abéché ont servi des lieux d'enquête. Un échantillon de 60 personnes a été sélectionné suivant les critères d'âge et d'appartenance corporative. Elles sont réparties comme suit : 25 à N'Djamena, 15 à Moundou, 10 à Abéché et 10 à Sarh. Ce sont des hommes politiques, des administrateurs, des journalistes, des intellectuels et des anciens rebelles. Les entretiens et entrevues ont porté sur des aspects tels que les origines de la crise politique, les mécontentements, les soulèvements, et enfin les rebellions. Etant donné que certains aspects abordés sont un peu sensibles, nous avons sinué des causeries-débats non structurés dans des villages au milieu d'un groupe mixte, sans corporation déterminée. Au cours de ces causeries-débats, nous évoquons les événements de « septembre noir » ou encore la descente des codos dans un village en vue de leur ravitaillement par exemple. Sans savoir que nous sommes en train de collecter des données pour la réalisation d'un article, des avis et des réactions teintées quelquefois d'émotion, passionnent la causerie. Nous suivons attentivement la causerie et nous recueillons celles qui attirent notre attention. Notons que ces causeries-débats se font autour d'un pot de vin offert pendant les travaux champêtres collectifs ou pendant les moments de battage de mil. Elles se réalisent dans la langue du terroir. En dehors de ces entretiens, un questionnaire a été adressé aux informateurs qui ne disposent pas de temps pour des entretiens. Il contient les mêmes aspects développés dans la rubrique entretien. Pour des villes dont nous ne pouvons avoir accès faute de distance, des appels téléphoniques ont servi à collecter des informations relatives à la thématique. Comme

matériels de travail, nous avons utilisé un guide d'entretien, un questionnaire et un appareil enregistreur de son servant à enregistrer les entretiens afin de les réécouter lors des traitements. Des informations collectées ont été confrontées, brassées, puis traitées suivant la méthode de traitement qualitatif. Ces informations retenues constituent les résultats.

2. Résultats

2.1. La première origine de la crise

La première origine de la crise politique tchadienne remonte à l'implantation de l'administration coloniale au Tchad avec ses systèmes d'exploitation. Ainsi, pour avoir des auxiliaires de l'administration tels que les interprètes, les commis, les infirmiers, les moniteurs,... les colonisateurs français ont créé les premières écoles au Tchad. La toute première a vu le jour en 1911 à Mao au Kanem dans la zone septentrionale du pays. Malheureusement, ce système éducatif est perçu par les autochtones comme une suspicion, un instrument à détruire les valeurs culturelles des autochtones d'où le refus de l'école (Khayar, 1976, p. 76). Ce refus de l'école dont parlait M. Khayar concernait tous les peuples tchadiens qui ont une culture arabo-musulmane (Meusngar, 2000, p. 88).

Par contre, la zone méridionale a répondu avec enthousiasme à l'appel de l'école. Cette acceptation de l'école française a fait qu'arriver à l'indépendance, la quasi-totalité des élites modernes du Tchad étaient originaires du sud. Ceci fait qu'on dénombre plus des cadres sudistes que des cadres nordistes. Cette disparité est perçue comme une injustice sociale au sein de l'administration tchadienne. En d'autres termes, le système éducatif colonial aurait donc favorisé le Sud, avec une affinité particulière envers l'une de ses composantes : le caractère partisan de l'éducation a bénéficié aux populations du sud en général et au groupe sara en particulier (Dadi, 1987, p.43).

Outre le système éducatif, les administrateurs coloniaux ont mis en valeur la culture de coton dans le sud du pays. L'implantation de cette culture vient créer encore une disparité entre la zone méridionale et septentrionale du pays. Cette dissonance sociale et interrégionale est à l'origine du mécontentement et de la frustration des Nordistes. A ce déséquilibre économique imputable au favoritisme régional de la politique coloniale profitable au sud, baptisé par les colons « Tchad utile », s'ajoute l'accession de François Tombalbaye, originaire du sud à la magistrature suprême. L'accession à la magistrature de Tombalbaye correspondait, selon la population du Nord, à une logique calculée, (N'gangbet, 1984, p. 7). Toutes ces situations ont déjà créé des mésententes entre les Sudistes et les Nordistes. Deux ans après l'indépendance, cette situation qui couve, va politiquement s'exploser avec la tenue du congrès d'Abéché.

2.2. La deuxième origine de la crise tchadienne

La deuxième origine de la crise politique remonte au congrès d'Abéché de 1961 (Rapport moral du président de la République, 1973, p. 42) avec la mégalomanie des pouvoirs publics qui les a conduits à supprimer les autres partis politiques au profit du PPT/RDA¹ devenu du coup, le parti unique. Le 19 janvier 1962, tous les autres partis sont dissous et le monopartisme est instauré. Le 14 avril 1962, une nouvelle constitution est votée par l'Assemblée Nationale et promulguée deux jours après. Cette constitution garde les mêmes organes mis en place par la précédente qui prévoit :

Un président de la République désigné par l'Assemblée Nationale ;

Un gouvernement nommé par le Président de la République ;

Une Assemblée élue au suffrage universel direct ;

¹ PPT/RDA signifie Parti Progressiste Tchadien affilié au Rassemblement Démocratique Africain créé par Gabriel Lisette en 1946.

Une cour suprême ;

Une Haute cour de justice ;

Un Conseil Economique et Social. (Rapport de la Commission d'enquête sur les crimes et détournements de Habré et/ou ses complices p.12)

Plusieurs dispositions de cette nouvelle constitution contribuent au renforcement de l'exécutif par la limitation de l'indépendance de l'Assemblée. Le leadership présidentiel est affirmé quoique quelques principes du parlementarisme y soient maintenus entre autres : la responsabilité des membres du gouvernement devant l'Assemblée Nationale même si celle-ci peut être dissoute par le Chef de gouvernement, en l'occurrence le Président de la République. Face à cette attitude, les leaders politiques, notamment ceux de la confession religieuse musulmane dont les partis ont été supprimés, organisent une rencontre politique le 16 septembre 1963 au domicile de Djibrine Kerallah² bravant ainsi l'autorité de l'Etat. Les auteurs de cette rencontre ont critiqué les tendances hégémoniques du Président Tombalbaye et sa volonté décriée d'écarter systématiquement le Nord musulman de la gestion politique du pays. (Dadi, 1987, op.cit., p.43).

Cette rencontre a été sévèrement réprimée : assassinats, arrestations et tortures des opposants (Djimtola et Gagsou, 2008, p. 67). Cette répression des hommes politiques a également fait soulever leur entourage et parents. Des grognes et mouvements de protestation s'observent en milieu musulman. Ce qui fera déborder le vase, ce sont les jacqueries paysannes Moubi de 1965 à Magalmé où l'armée tchadienne a répliqué par des actes de vandalisme sur les paysans comme l'a souligné Abbo Natcho dans son mémoire intitulé *La Révolte de Magalmé de 1965*(Natcho,

²²Un ancien homme politique qui a confirmé les faits nous a confié dans une interview du 15 mai 2024 à N'Djamena, que Djibrine Kérallah était un homme politique influent de l'époque et beaucoup des Musulmans comptaient sur lui. Cet informateur a requis l'anonymat.

2007). Face à cette injustice criante et ce cycle infernal d'exactions-révoltes-représailles, arrestations et disparitions des leaders politiques, un sursaut national de libération du peuple est évident. C'est ainsi que le Front de Libération Nationale du Tchad (Frolinat) a vu le jour ((Buijtenhuijs, 1987, p.140). Surtout, il faut relever que ce sont les douloureux évènements de Mangalmé qui sont à l'origine de la naissance du Frolinat le 22 juin 1966 à Nyala au sudan par Ibrahim Abacha, Aboubakar Djallabo et Albaglani (Buijtenhuijs, 1987, op.cit., p, 121). La création de ce mouvement politico-militaire ouvre la porte aux conflits armés au Tchad.

2.3. Les conflits armés

Plusieurs tendances politico-militaires ont été observées sur le territoire tchadien et dans les pays étrangers avec des actions plus ou moins remarquables. Mais dans ce travail, nous mettrons l'accent sur le Frolinat, la guerre civile et la rébellion au sud du Tchad.

2.3.1 Le Frolinat et ses actions

La naissance de ce mouvement politico-militaire a créé une instabilité et une insécurité dans la partie septentrionale du territoire. Le Frolinat s'attaque à toutes les institutions étatiques installées dans la zone septentrionale, orientale et centrale. Ecoles, dispensaires, édifices publics sont systématiquement brûlés, les enseignants, les infirmiers, les administrateurs et les militaires sortis en dehors de la ville sont purement et simplement exécutés. En 1968, avec la mort d'Ibrahim Abatcha survenue au front auprès d'Am-timan dans le salamat (Djimtola et Gagsou, 2008, op.cit., p. 124) un conflit de leadership a surgi entre ses deux lieutenants notamment Aboubakar Djallabo et Albaglani mais c'est plutôt Abba Siddick, un jeune médecin plus expérimenté en politique, venu de la France qui va se voir confier la responsabilité de diriger le Frolinat. Pendant que les combattants du Frolinat s'entredéchirent dans le combat de leadership, le pouvoir central

se heurte à une multitude de crises dues au manque de cadres supérieurs et moyens. C'est dans ce contexte que Bernard Lanne a notifié qu'au moment de l'accession du Tchad à la souveraineté internationale, le pays ne comptait que dix diplômés de l'enseignement supérieur d'où la présence française dans tous les domaines politiques, économique et social (Lanne, 1962, p. 12).

Sur le plan politique, signalons la présence de la Mission de Réforme Administrative (MRA) qui avait pour objectif la réorganisation de l'administration tchadienne mais sur le plan militaire l'on constate que c'est le Français, General Cordelas qui est le chef d'Etat-major de l'armée tchadienne. Malgré la présence de ce Français, l'armée tchadienne ne connaît que des défaites sur tous les fronts. Ainsi, face à cette insécurité causée par le Froloinat dans le Nord et le Centre du pays, Tombalbaye fait appel aux parrains français pour réprimer la rébellion. C'est le début d'une intervention militaire directe qui dure quatre ans pendant lesquels, les troupes françaises ratissent la région du Borkou-Ennedi-Tibesti (BET) avec pour conséquence, des villages brûlés, des tortures et des exactions de la population (Goya, 2013, p.1).

C'est en ce moment difficile que Goukouni Weddeye entre en dissidence en 1968, avec le Froloinat et son chef Abba Siddick accusé de marginaliser les combattants du Froloinat ressortissants du BET. Il se retire avec ses partisans dans la partie septentrionale notamment à Zouar, Wour, yebbibou et Bardaï. La division du Froloinat atteindra son comble avec la rentrée de M.Hissein Habré, alors étudiant à Paris. Le président Tombalbaye fait de lui préfet à Mossoro et lui confie une mission secrète de négocier le retour au bercail de Goukouni Weddeye. Traître de son état, Habré restera définitivement avec son cousin Goukouni qui lui a confié la direction de la deuxième armée du Froloinat. Habré réorganise le Froloinat et change la dénomination en Conseil de Commandement des Forces Armées du Nord (CCFAN) dont il est le président, Goukouni est le vice-président et Adoum Togoï chef d'Etat-major. Au début, le régime de N'Djamena considère le CCFAN comme un

groupe de brigands et voleurs de chameaux (Ngansop, 1986, P. 43). Dépassé par l'insécurité causée par le CCFAN, le pouvoir central est contraint de lui tendre la main à l'occasion du congrès de Doyaba en 1971 placé sous le signe de la « Réconciliation nationale ». Mais l'échec de ce Congrès amène Tombalbaye à supprimer le PPT pour le remplacer par le Mouvement National pour la Révolution Culturelle et Sociale (MNRCS), créé en 1973. Le CCFAN continue de gagner du terrain et prend de la notoriété avec l'enlèvement des otages européens en 1974 parmi lesquels, le couple Steven médecin à Bardai, madame Françoise Treinen claustrale et monsieur Marc Combe. Habré a exigé et obtenu de matériels militaires pour la libération de madame Françoise claustrale après l'exécution du commandant Galopin. Tandis que l'Allemagne a payé une forte rançon pour la libération du docteur Steven (N'Gangbet, 1984, op.cit., p. 21).

L'affaire Claustrale entraîne de dissension contre les deux leaders de CCFAN. Habré mis en minorité quitte le BET avec environ 200 adeptes et se réfugie à Aramkollé dans le Biltine où il manifeste son désir au président soudanais El Nimeiry de regagner le Bercaïl. Les deux parties sont tombées d'accord pour rédiger un texte de valeur constitutionnelle devant régir provisoirement la vie politique nationale avant la mise en place d'institutions définitives. Les démarches menées de deux côtés aboutirent à la signature d'un protocole d'accord entre le CCFAN et le CSM, la nomination de Hissein Habré comme premier ministre, la dissolution des institutions existantes et l'adoption de la charte fondamentale le 29 février 1978 qui sera appliqué provisoirement en attendant l'élaboration d'une constitution. (Mais en réalité, ce souci de satisfaire les caprices des uns et des autres qui accouche d'une Charte fondamentale, au contenu flou qui rend la répartition. Ainsi, les institutions prévues n'ont jamais fonctionné à cause des leaders de factions. Le président de la République, a-t-on souligné, a une réelle prééminence sur tous les organes, il a d'importants pouvoirs. Pourtant il ne peut les exercer sans contreseing du premier Ministre. Et puisque ce dernier n'a pas les mêmes vues politiques

(Kovana, 1994, P. 45) que le président de la République, on assiste souvent à un blocage réciproque des institutions. Aussi, il faut dire que la Charte fondamentale n'établit pas la responsabilité du gouvernement devant le président de la République mais plutôt devant le comité de Défense et de Sécurité, lequel est divisé en deux lorsqu'il s'agit de prendre une décision. Le mariage de circonstance entre le CSM et le CCFAN n'aura été que de courte durée car les divergences de points de vue et les antagonismes partisans sont tels que, déjà vers la fin de l'année 1978, le divorce pouvait être perceptible (Charte fondamentale, 1978, article 7 et 8) avec les événements de N'Djamena. En vertu de l'article 7, al 1^{er}, le président est chef de l'exécutif et préside le conseil des ministres (art 7, al 2) : il est donc purement et simplement « président du conseil des ministres ». Par contre « le gouvernement est dirigé par le 1^{er} ministre (art 8), ce qui implique et signifie qu'il est le chef du gouvernement ».

2.3.2 La guerre civile

Pour un Tchadien imprégné de l'histoire et surtout de la collaboration entre le président Malloum et son vice-président Habré, les événements du 12 février 1979 étaient un coup préparé et que l'incident survenu entre les élèves n'était qu'une occasion pour permettre aux deux tendances de s'affronter. Les éléments de Habré qui ont rallié l'armée gouvernementale ne l'ont jamais intégrée. Les divergences de points de vue entre le président et son vice montrent clairement une méfiance. Ce qui explique que le tandem Malloum-Habré a échoué et les gens s'attendent à un éventuel affrontement entre l'armée nationale et les combattants de Hissein Habré pourvu qu'une occasion se présente. Les hommes politiques de l'époque se sont prononcés sur la situation qui prévalait. Un d'entre eux, le général Kamougué interrogé par Mahamat Saleh Yacoub dit ceci :

Pendant la période qui va de septembre 1978 à février 1979, je n'étais pas au gouvernement. J'étais Commandant de la Gendarmerie Nationale. J'ai vu que Hissein Habré préparait sérieusement

l'affrontement. J'avais attiré l'attention du Président Malloum là-dessus mais il ne m'a pas cru au début... Vous savez le pouvoir quelquefois grise les gens... Malheureusement, le virus de « l'ethnisme » ou du clanisme a également gagné assez rapidement le sommet de l'Etat. Cela à cause d'un certain nombre de conseillers nocturnes qui allaient lui dire, il faut faire ceci, il faut faire cela. Je suis allé lui dire, tu es en train de dévier par rapport à notre ligne initiale... C'est une déviation qui risque de vous coûter très cher... Quand Hissein Habré était arrivé à N'Djamena, nous aurions dû prendre les mesures nécessaires pour l'empêcher de mobiliser la population de N'Djamena sur des bases religieuses (Yacoub, 2005, p. 92).

Ces propos de Kamougué ont été confirmés par le Général Djimé en ces termes :

Ce qui s'est passé entre septembre 1978 et Février 1979 est que nous savions ce qui se passe, ce que fait Hissein Habré. Nous aurions pu l'arrêter mais il y a trois choses. Premièrement, il a fasciné beaucoup de monde. Il était considéré comme nationaliste et l'œil des Musulmans. Deuxièmement, les négociations avec les autres rebelles sont en cours. Troisièmement, les pays qui nous ont aidés à aboutir, ne comprendraient pas cela... l'arrêté c'est mettre en cause notre volonté pour la réconciliation nationale (Yacoub, 2005, op.cit., p. 93).

Tout porte à croire que malgré les accords et confiances, Habré s'est préparé intérieurement pour attaquer les institutions de l'Etat dans l'objectif d'accéder au pouvoir. Il a préparé l'esprit de ses combattants tout comme celui de la population musulmane et n'attend qu'un élément déclencheur. C'est ainsi que le 12 février 1979, éclate au lycée Félix Eboué, une bagarre opposant les élèves grévistes et non-grévistes suite à l'appel à la grève lancé par les FAN pour protester contre la « mauvaise volonté du Conseil Supérieur Militaire (CSM) d'appliquer la Charte Fondamentale » (Yacoub, 2005, op.cit., p. 96). Il faut souligner que les grévistes sont des élèves ressortissants du nord et les non-grévistes sont ceux du sud. Le proviseur de l'établissement, étant dépassé par la situation, est contraint de faire appel aux éléments de la gendarmerie de la protection de la Radio Diffusion Nationale Tchadienne (RNT) afin de disperser les belligérants. Dès leur arrivée, les gendarmes tirent en l'air pour dissuader les

bagarreurs. A l'entente des coups de feu, les éléments de Hissein Habré logés derrière la RNT interviennent au lycée et tirent sur les éléments de la gendarmerie. En quelques minutes, les éléments de Hissein comme de Malloum reçoivent de renforts et toute la ville de N'Djamena s'embrase. Le bilan est lourd : en deux semaines, l'on dénombre des centaines des morts, des blessés et des disparus. Le règlement de compte et la chasse à la sorcière étaient monnaie courante jusqu'au moment où le président nigérian, Olesegum Obenssengeo décide de faire la médiation afin de trouver une résolution politique du différend. (N'Gangbet, 1984, op.cit., p. 27). Ce qu'il faut retenir de cette première guerre de N'Djamena, c'est qu'elle avait tourné à l'avantage des FAN qui ont reçu des soutiens des FAP et surtout des Français (Yacoub, 2005, op.cit., p. 90). Pour leur part, les FAN ont affirmé que les militaires français stationnés à la base militaire de N'Djamena ont bombardé leur position, notamment la résidence du premier ministre Hissein Habré (Yacoub, op.cit., p. 99).

Après quelques tentatives de réconciliations (Conférence de Kano 1, Kano 2 et Lagos), et quelques moments d'accalmie, la deuxième guerre de N'Djamena éclate suite à un incident survenu dans la nuit du 20 au 21 mars 1980 entre les FAN et les Forces Armées Populaires (FAP) (N'Gangbet, 1984, op.cit., p. 42). Les combats s'intensifient dans toute la ville de N'Djamena et à la date du 10 mai 1980, l'on comptait 3000 morts et 5000 blessés. 100 000 Tchadiens traversèrent le pont pour se réfugier au Cameroun, 15000 autres prirent la route de Maïduguri au Nigéria selon Michel N'Gangbet. L'une des conséquences de cet événement est le repli des cadres militaires et civiles tout comme la population sudiste vers leurs zones respectives (Yacoub, 2005, op. cit., p. 106). Les cadres civiles et militaires vont mettre sur pied une organisation dénommée Comité Permanent dont le siège est à Moundou. Le colonel Kamougué est désigné président de ce comité. Il y a aussi des branches armées du Comité Permanent appelées Commandos connus sous l'appellation de « Codos ». Ces « Codos » ont entamé des luttes armées contre les FAN mais ils

finiront par rallier le régime de Habré lorsque celui-ci prendra le pouvoir en 1982. Ces aspects seront analysés un peu plus loin. En effet, il faut dire que pendant la deuxième guerre de N'Djamena, les troupes gouvernementales ont été dépassées par les événements. C'est ainsi qu'elles ont demandé l'appui de la Libye qui s'était intervenue militairement pour évacuer les troupes de Hissein Habré du Tchad (Yacoub, 2005, op. cit., p. 111). Mais cette évacuation ne sera pas pour longtemps car Hissein Habré va se reconstituer à partir du Soudan et deux ans après, il entrera triomphalement avec ses éléments à N'Djamena.

2.3.3. Le retour en force de Habré

Le 7 juin 1982, après plusieurs années de luttes, les FAN entrent triomphalement à N'Djamena. Dès leur prise de pouvoir, ils s'engagent à instaurer un Etat nouveau plus juste, plus solidaire et uni. Un Etat où la dignité humaine sera respectée. Bref on promet l'instauration d'un Etat de droit. (Derlemari, 1998, p. 36). Mais cette bonne intention ne sera pas traduite dans les faits. On assistera plutôt à une situation totalement contraire.

Le 18 juin 1982, Hissein Habré crée, par décision numéro 322 /PCCFAN, un conseil d'Etat, organe exécutif provisoire avec compétence de gouvernement. Ce conseil d'Etat dirige le pays jusqu'au 18 octobre, date de la promulgation de l'acte fondamental. Investi de tous les pouvoirs locaux, Hissein Habré prête serment et devient le 5^{ème} président de la République du Tchad. (Gali, 2007, p.8). Il a instauré la 3^{ème} République après celle de Malloum. Mais l'on peut dire que c'est est une véritable monarchie institutionnelle et un régime d'exception car parmi les organes mis en place, il n'y a pas le pouvoir judiciaire. Il y a un exécutif monosépale et un conseil national consultatif considéré comme une véritable chambre d'enregistrement.

Aucune référence n'est faite au pouvoir judiciaire portant garant des libertés et droits fondamentaux qui ont été mentionnées dans l'acte fondamental qu'à titre indicatif. Taillée sur mesure et à la

dimension des ambitions de son inspiration, cette loi fondamentale a été la base légale de l'exercice du pouvoir de Habré. C'est ce qui a ouvert la porte au génocide de certains groupes de tchadiens parce que le chef de l'État est le détenteur exclusif des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. (N'Gangbet, 1984, op, cit., p.55)

Sur le plan législatif, en absence d'un parlement habilité à voter les lois, le président légifère par voie d'ordonnance qu'il fait appliquer et exécuter par décret. Ainsi, il est parvenu, de façon tout à fait légale, à mettre sur place tout un système d'oppression. Légale parce que c'est selon l'esprit de l'acte fondamental, notamment le préambule qui stipule que c'est aux FAN qu'il « échoua le devoir de doter le pays des institutions chargées de normaliser la situation politique, économique et sociale ». Ainsi, pour normaliser la situation, tous les moyens sont bons pourvu qu'ils soient efficaces. De la milice populaire révolutionnaire armée de L'Union Nationale pour l'Indépendance et la Révolution (UNIR) à la triste célèbre Direction de la Documentation et de Sécurité (DDS), en passant par la Brigade Spéciale d'Intervention Rapide (BSIR), la brigade mixte de sécurité, le Service d'Investigation de la Présidence (SIP), l'on est en présence d'une redoutable machine de répression instaurée par Hissein Habré (Rapport de la Commission d'enquête sur les crimes et détournements de Habré et/ou ses complices p. 26). Les arrestations, les exécutions extra judiciaires sont monnaies courantes. En fait, il faut dire que Habré avait instauré un régime de terreur qui obligera certains Tchadiens à se rebeller.

2.3.4. Le comité permanent et la rébellion au sud : 1979 -1982

Il serait maladroit de parler de la rébellion au sud du Tchad sans évoquer le cas du Comité Permanent. En effet, suite à l'insécurité causée par la guerre à N'Djamena la capitale, les ressortissants de la zone méridionale avait évacué la ville grâce à une commission mise en place. Cette commission est composée entre autres de : Dr Djedouboum, Gozzo Joab Mbaibiel, Guidingar

kamougué, Patrice Djekoundayom. De 1979 à 1982, c'est la ruée de tous les anciens dignitaires vers Moundou auprès du colonel Kamougué considéré comme leader incontestable des Sudistes. Cette reconnaissance unanime amena le chef d'Escadron Kamougué à créer le commandement des forces unifiées intégrant toutes les composantes de l'armée Nationale repliée au sud du pays. Cette Armée Nationale Tchadienne (FAT) est complétée par une tendance militaire de la zone sud. Pour équilibrer les choses, il fallait aussi l'aile politique. C'est l'idée de Mbailao Naïmbaye Lossimian qui devient, par-là l'initiateur du Comité Permanent qui a vu le jour le 24 avril 1979. Le Comité Permanent compte 10 membres et un conseiller. Le bureau est composé comme suit :

- Moyen-Chari : BoukarAbdoul Nanasbaye et Beremadjji Madengar
- Logone Oriental : N'gangbet Kosnaye et Amos Reoulengar
- Logone Occidental : Joseph Yodeyman et Naimbaye Lossimian
- Tandjilé : Kassiré Koumakoye et Ali Pamdegué
- Mayo-kebbi : Djonan Golo et Minandi Sagner
- Conseiller : Hassan Kolingar. (Dingamta, 2010, op, cit., p.73)

Le Comité Permanent qui était très actif dès sa création en 1979 est ramolli à partir de 1980. Il y a plusieurs facteurs qui expliquent la désintégration de cet organe et qui ont abouti à la bataille de Moundou. Le premier facteur expliquant la chute du Comité Permanent est le problème de l'effort de guerre qui vise à collecter des produits vivriers auprès de la population pour soutenir les troupes. Malheureusement, les énormes quantités des produits vivriers collectés ont pris des directions inconnues (Dingamta, 2010, op, cit. p. 90)

Le deuxième facteur de la désintégration du Comité Permanent est le conflit de leadership de certains cadres civils comme militaires qui convoitent le poste de Kamougué.

Le troisième facteur de désintégration est l'accusation de gabegie portée contre Kamougué. Pour encourager des cadres civils et militaires, Kamougué accorde des subsides de 15 000 FCFA aux cadres subalternes et moyens et 30.000 FCFA aux supérieurs.

Après plusieurs réunions de concertation, un comité de crise a été mis sur place pour le recouvrement de recettes et il est présidé par Demtita Ngarbaroum au détriment de Kamougué. Le 1^{er} juin 1980, la commission est allée dans trois entreprises notamment à la brasserie et à la Manufacture de Cigarette du Tchad (MCT) encaisser 4 millions de FCFA pour déposer au trésor public. Le 2 juin, Kamougué a envoyé le capitaine Nadjji Mbaihouldom à la coton Tchad prendre de force 82 millions de FCFA sous prétexte de payer les militaires. La commission envoie lui demander de restituer l'argent mais Kamougue s'oppose et le 3 juin la guerre a éclaté à Moundou. La protection de Kamougué aidée par le renfort de Doba et Sarh, ont mis en déroute les éléments de la commission dirigée par le commandant Demtita Ngarbaroum (Ngansop, 1986, p.139).

Après la bataille de Moundou, les choses se sont précipitées à N'Djamena avec le départ de Goukouni Weddei qui a traversé les fleuves Chari-Logone. Les forces unifiées de Kamougué n'avaient même pas le temps de savourer leur victoire sur le groupe de Demtita qualifié des "Bandits de Naïmbaye"³.

Deux mois plus tard, les FAN et les FAT ralliés étaient brassés à l'issue d'une rencontre à Bongor. Des zones militaires avaient été créées suivies des arrestations et séquestrations des civils au fur et à mesure que la coalition FAN-FAT avançait. Elle est commandée conjointement par les commandants Ganebang (FAN) et Demtita (FAT). Les villes tombaient une après l'autre entre leurs mains sans

³Selon la station locale, la radion de Moundou, les éléments de Demtita (les Compara 5) sont qualifiés des bandits et généralement le terme local utilisé est les *gayimdeoudjé* le Naïmbaye. Ceci en raison de divergences qui les opposent aux adeptes de Kamougué au sujet de l'argent que chacun a pris dans les caisses des entreprises (surtout la coton Tchad) de Moundou.

combat. Désormais l'ensemble du territoire tchadien était sous le contrôle du nouvel homme fort de N'Djamena, le président Hissein Habré (Ngansop, 1986, p. 140).

Les exactions commises par les FAN poussent les anciens FAT de Kamougué à regagner le maquis ou à aller en exil en République Centrafricaine (RCA) et se surnomment des commandos en abrégé "Codos". Ils se sont organisés, structurés et se sont morcelés en plusieurs groupes et se sont repartis sur l'ensemble de la zone méridionale pour le besoin de la cause. C'est ainsi que dans le Logone Oriental, ils sont appelés des « Codos verts », dans le Moyen-Chari des « Codos rouges », dans le Logone Occidental des « Codos-espoir », dans la Tandjilé des « Codos-Tan » et dans le Mayo-Kebbi, des « Codos Cocotiers » (Dingamta, 2010).

L'objectif de la rébellion était de se défendre et défendre la population civile. Pour certains codos, ils veulent affaiblir le régime de Hissein Habré et l'amener à mettre fin aux exactions et massacres, aux viols et humiliations. D'autres estiment qu'en plus de l'autodéfense, ils avaient visé le pouvoir qu'ils avaient perdu. D'autres en fin disent que s'ils n'arrivent pas à renverser le régime de Habré, qu'ils parviennent tout au moins à la scission c'est-à-dire diviser le pays en deux. Cette idée n'est pas partagée par beaucoup de cadres civils et militaires.

Malgré la résistance des codos pour s'auto-défendre et défendre la population, celle-ci fut éphémère car à partir de 1983, les codos se ralliaient les uns après les autres jusqu'à 1984 où les vagues de ralliement ont pris fin dans la zone méridionale (Dingammadji de Parsama, 2020, p.118.). Si les « Codos » ont rallié, ce n'est pas pour autant dire que la lutte contre le régime de Hissein Habré est finie. A l'intérieur même du régime, rien ne va plus.

En effet, le pouvoir totalitaire de Hissein Habré, conduisant au durcissement du régime, avec les exécutions extrajudiciaires, les arrestations arbitraires des agents de la Direction de la Défense

et de la Sécurité (DDS) ont fait des mécontents au sein de la classe dirigeante. A ce climat de mécontentement, s'ajoute le refus de Habré d'adhérer à l'idée de la démocratie émise par le président français François Mitterrand lors de la conférence de la Baule tenue en juin 1990. En effet, le chef d'Etat français a demandé à tous ses pairs africains d'expression française d'opter pour la démocratie multipartite, et en contrepartie, ils bénéficieront de l'aide française, car il ne servira à rien de continuer à se maintenir dans le vieux carcan politique qui est le parti unique. La quasi-totalité des chefs d'Etats africains ont approuvé l'opinion du dirigeant français sauf Hissein Habré qui a rejeté cette opinion la qualifiant de « diktat inacceptable ». Pour lui, le Tchad est un Etat indépendant et souverain, par conséquent, il n'a pas de leçons à recevoir de l'extérieur. C'est au regard de tous ces éléments que la France a choisi de « lâcher » Hissein Habré au profit d'Idriss Deby en se cachant derrière le masque de neutralité (Dingammadji de Parsama, 2020, op.cit., p. 210).

Profitant de la haine du président Habré contre ses proches collaborateurs et mécontents de sa politique régionaliste contre l'ethnie zaghawa qui se traduit par les arrestations arbitraires et exécutions extrajudiciaires, certains collaborateurs vont se soulever contre lui, le qualifiant de dictateur, d'assassin, de mégalomane... C'est dans cette optique que le Chef d'Etat-major Idriss Deby, le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Brahim Itno et le ministre de la Défense nationale Hassan Djamous vont tenter un coup de force le 1^{er} avril 1989 mais malheureusement leur action s'est soldée par un échec. Les deux cadres Brahim Mahamat Itno et Hassan Djamous seront arrêtés puis exécutés, seul Idriss Deby réussira à franchir la frontière soudanaise. Ce dernier prendra attache avec d'autres mouvements politico-militaires hostiles au régime de Hissein Habré tels que : MOSANAT (Mouvement pour le Salut National du Tchad), et les FAT-MRP (Forces Armées Tchadiennes, branche armée du Mouvement Révolutionnaire du Peuple Tchadien) conduits respectivement par Maldom Bada Abbas et Djibrine Dassert, et quelques personnalités indépendantes civiles

comme militaires vont rejoindre ces groupes au Soudan. Ces différents groupes vont se réunir en congrès à Bamina le 10 mars 1990. L'objectif est de former un front uni de commandement et d'action qui soit le reflet de la diversité : c'est la naissance du Mouvement Patriotique du Salut (MPS). Au cours du congrès, toutes ces organisations ont convenu de se dissoudre et d'unir leurs forces afin d'atteindre un objectif commun, celui de libérer au plus vite le Tchad de la dictature de Hissein Habré et d'instaurer la démocratie pluraliste, pleine et entière. La détermination à renverser le régime en place se fonde sur un élan commun qui se traduit lui-même par l'adoption de la devise « mourir pour le salut ». A l'issue de ces assises, Idriss Déby est porté à la tête du mouvement. Il est secondé par Maldom Bada Abbas tandis qu'Abbas Koti Yacoub est désigné chef d'Etat-major des forces patriotiques du Salut. Le capitaine Djibrine Dassert, quant à lui, se contente du poste de commissaire aux Armées.

Le mouvement ainsi réorganisé lance ses offensives militaires où les villes sont prises l'une après l'autre jusqu'à la rentrée triomphale à N'Djamena le 1^{er} décembre 1990, date marquant la naissance de la démocratie multipartite au Tchad (Dingammadi de Parsama, 2020, op.cit., p.150). La prise du pouvoir par le Mouvement Patriotique du Salut met temporairement fin aux conflits armés au Tchad.

3. Discussion

La crise politique et les conflits armés au Tchad ont fait l'objet de beaucoup d'écrits. Les ouvrages, les thèses, les mémoires et rapports sont parus pendant et après les périodes sombres du Tchad. Des titres comme *Peut-on encore sauver le Tchad* de Michel N'gangbet (1984), *Le Tchad : Vingt ans de crise* de Guy-Jérémie Ngansop (1986), *La genèse d'un conflit* de Christian Bouquet (1982), *Tchad, Etat retrouvé* de Abdramane Dadi (1987), *François Tombalbaye, 1960-1975, déjà le Tchad est mal parti* de Bichara Idriss Hagggar et biens d'autres ont largement traité de la question. Après comparaison de nos résultats avec ceux précédemment

produits sur la thématique, il résulte que nos résultats corroborent bien ceux des auteurs qui ont relevé les causes et les manifestations de la crise politique tchadienne. Mais avec la méthode de travail qui a consisté à interroger et surtout à improviser des thèmes des causeries qui touchent le passé politique du Tchad avec les anciens leaders politiques et les anciens rebelles appelés communément "codos", nous avons pu déceler assez de causes de l'échec de ces différentes formations militaires qui opéraient entre-temps dans la zone méridionale du Tchad. Mais tout concourt vers la lutte pour le leadership - d'ailleurs valable aussi pour les formations du nord - et le manque d'objectif réel à conquérir le pouvoir. Ce travail aurait pu être étoffé si seulement il avait bénéficié des témoignages écrits ou oraux des acteurs de la vie politique tchadienne comme le Général Félix Malloum et le Général Kamougué Wadal Abdelkader considérés comme les détenteurs de certains secrets d'Etat.

Conclusion

En somme, il faut retenir que la jeunesse de la crise politique et conflit armés au Tchad a démarré avec l'installation de l'administration coloniale française qui a instauré le système éducatif perçu par la zone septentrionale comme un instrument de destruction des valeurs culturelles islamiques. En revanche, ce même système décrié au Nord est perçu comme un chemin de promotion sociale dans la zone méridionale. Cette attitude conduira à la disparité des élites dans le pays, source de mécontentements et des frustrations. A cela, il faut ajouter l'exploitation cotonnière qui a fait du Sud, le « Tchad utile » par rapport au Nord vu comme une vaste étendue de désert non rentable. A ces mobiles, s'ajoutent la mégalomanie de l'ancien chef d'Etat François Tombalbaye qui a supprimé les partis politiques au Tchad à l'exception de son parti devenu parti d'Etat. Cette attitude a entraîné des frustrations et des mécontentements au sein de la classe politique tchadienne surtout musulmane. Ces mécontentements sont à l'origine de la création du Frolinat et ses

ramifications complexes conduisant à l'instabilité politique dont les répercussions sont ressenties jusqu'à nos jours. Ce travail si modeste, contribuera à élargir le champ de l'historiographie sur des travaux de l'histoire politique contemporaine du Tchad et éveillera l'esprit des jeunes Tchadiens sur le comportement politique à adopter afin d'éviter les erreurs du passé.

Références bibliographiques

Abderahman Dadi, 1987, *Tchad : L'Etat retrouvé*, Paris, L'Harmattan.

Bouquet Christian, 1982, *Tchad : genèse d'un conflit*. Paris, L'Harmattan.

Buijtenhuijs Robert, 1978, *Le froinat et les révoltes populaires du Tchad*, la Haye, Mouton.

Chapelle Jean, 1980, *Le peuple Tchadien, ses racines, sa vie quotidienne et ses combats*, paris, L'Harmattan.

Delemari Nebardoum, 1998, *Le Labyrinthe de l'instabilité politique au Tchad*, Paris, L'Harmattan.

Dingamta MBaiom Parfait, 2010, « Les Rébellions dans le Logone Oriental du Tchad : 1980-2000. Mémoire de Master d'histoire, Université de Ngaoundéré.

Digammadji Arnaud, 2007, *Ngarta Tombalbaye : parcours et rôle dans la vie politique au Tchad de 1960 à 1975*, Paris, L'Harmattan.

Diguimbaye Georges et Lanne Bernard. 1969, *L'Essor du Tchad*, Paris, PUF.

Digammadji de Parsama Arnaud, 2022, *Le Destin D'Idriss Deby Itno, Marechal du Tchad*, N'Djamena, Aubine Graphic.

Gali Ngothé Gatta, 2007, *Tchad, la grande guerre pour le pouvoir 1979-1980*, N'Djamena centre Al mouna.

Goya Michel, 2013, « L'intervention militaire française au Tchad (1969-1972) : premier exemple de contre-offensive réussie »,

Lettre du Retex-Recherche n° 6, Paris, Centre de Doctrine d'Emploi des Forces, Division Recherche et Retour d'Expérience.

Issa Hassan Khayar, 1976, *Le refus de l'école*, Paris, Librairie d'Amérique et d'Orient.

Lanne Bernard, 1979, Nord et Sud dans la vie politique du Tchad, 1946-1979, document dactylographié.

Meusngar Gédéon, 2020, « Réformes administratives, dynamique de la chefferie traditionnelle et mutations socioéconomiques dans le canton de Magiako au Tchad de 1936 à 2012 », Thèse de doctorat PhD d'histoire, Université de Ngaoundéré.

Natcho Abbo, 2007, « La Révolte de Mangalmé de 1965 », mémoire de l'E.N.A.

N'Gangbet Kosnaye Michel, 1985, *Peut-on encore sauver le Tchad*, Paris, Karthala.

N'Gangbet Kosnaye Michel, 2005, « Les suites économiques de l'indépendance : le coton surtout utile aux colons » in *Tchad, « Conflit Nord-Sud » Mythe ou réalité ?* N'Djamena, Centre culturel Al-Mouna.

Ngansop Guy-Jérémie, 1986, *Tchad vingt ans de crise*, Paris, L'Harmattan.

Varsia Konava, 1994, *Précis de la guerre et conflits au Tchad*, Paris, L'Harmattan.

Rapport moral de son Excellence Monsieur le président de la République à l'occasion du congrès Extraordinaire du 27 août 1973 à Fort-Lamy.

Rapport de la commission d'Enquête sur les crimes et détournements de Habré et/ou ses complices, N'Djamena, 1994.